

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24/04//2014

Absents : - Néant

La séance a été ouverte à 20h15

1- COMPTE DE GESTION

Les comptes de gestion ont été approuvés à l'unanimité.

2- COMPTES ADMINISTRATIFS :

Les comptes administratifs présentés par M.HOUSSEAUX adjoint aux finances ont été adoptés :

2-1 Budget Principal:

- dépenses de la section de fonctionnement : 321 205,36€
- recettes de la section de fonctionnement : 354 983,70€
- dépenses de la section d'investissement : 154 573,74€
- recettes de la section d'investissement : 122 128,14€

2-2 Budget annexe Eau et Assainissement

- dépenses de fonctionnement : 40 348,23€
- recettes de fonctionnement: 41 636,71€
- dépenses d'investissement : 22 777,25€
- recettes d'investissement : 99 483,62€

3- VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2014

Les budgets primitifs présentés par M.HOUSSEAUX, adjoint aux finances, ont été adoptés.

3-1 Budget Principal

- budget voté en équilibre à 531 930,70€ pour la section de fonctionnement
- Et à 162 581,81€ pour la section d'investissement

3-2 Budget annexe eau et Assainissement

- Budget voté en équilibre à 58 492,01€ pour la section de fonctionnement
- Et à 277 603,86€ pour la section d'investissement.

4- QUESTIONS DIVERSES:

- M. Le Maire a présenté les grandes lignes de la section de fonctionnement du budget de la communauté de communes Bugey Sud.
- Sur proposition de M. Le Maire, le conseil a décidé la désaffectation de l'ancienne caserne des pompiers et de prononcer le déclassement de ce bien du domaine public au domaine privé de la commune.
- le conseil a décidé de procéder à l'achat d'une tondeuse à gazon.
- Sophie REVERT a fait le point sur la réforme des rythmes scolaires en indiquant que suite au refus des communes de VIRIGNIN, PEYRIEU, BRENS, la recherche d'animateurs devenait plus complexe. Le conseil se déterminera début mai au vu des décisions ministérielles en cours.
- Leslie GARCIA et Bruno MOSZKOWSKI ont demandé une étude d'intention sur les travaux de mise aux normes et de modernisation de la salle des fêtes. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la commission des travaux.

La séance a été levée à 22h50

Le Maire
Alain SAUREL